Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 27 (2000)

Heft: 6

Rubrik: Info OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Actualité de la formation en Suisse

Dans ses prochains numéros, la Revue Suisse vous informera régulièrement de l'actualité de la formation en Suisse.

A côté des universités et écoles polytechniques fédérales (recherche fondamentale), la Suisse a besoin également de filières de formation pratique de haut niveau dans les domaines de l'ingénierie, l'économie, l'administration, la musique, les arts plastiques, les professions paramédicales et sociales (recherche appliquée). Cette

tâche est dévolue depuis 1997 aux hautes écoles spécialisées (HES), nées de la transformation des écoles techniques supérieures. Elle a pour objectif d'offrir aux jeunes qui sortent d'un apprentissage professionnel des possibilités de poursuivre leur formation à un niveau universitaire.

La Suisse est divisée, s'agissant des hautes écoles spécialisées, en sept régions offrant dans les différents domaines des filières de formation à plein temps ou complémentaires à l'activité professionnelle. Les premières volées sont sorties de ces écoles en automne 2000. A côté de cela, les HES offrent un large éventail d'études post diplôme et de perfectionnement. Une maturité professionnelle, un baccalauréat complété d'une formation professionnelle pratique d'un an au moins ou un diplôme d'une école supérieure de commerce sont exigés pour accéder aux HES. Les professionnels qui sortent de ces écoles sont très recherchés sur le marché du travail du fait de leur haut degré de qualification dans le domaine pratique également. Les diplômes des HES sont reconnus non seulement en Suisse, mais également dans l'Union européenne. Les diplômés des anciennes écoles techniques supérieures ont la possibilité de convertir leur diplôme en diplôme HES.

Pour information:

AJAS

Alpenstrasse 26 CH-3000 Berne 16 Tél.: +41 31 351 61 40 Fax: + 31 351 61 50

e-mail: ajas@aso.ch

Renouvellement du CSE

La durée de fonction de l'actuel Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) prend fin en août 2001. C'est pourquoi les mandats doivent être attribués à nouveau au cours des prochains mois. Par le canal des sociétés suisses, tous nos compatriotes intéressés peuvent participer à l'élection du nouveau CSE.

Le CSE, organe suprême de l'OSE, défend les intérêts de tous les Suisses de l'étranger envers les autorités et le public. C'est pourquoi on l'appelle souvent le «Parlement de la Cinquième Suisse». Cette assemblée se compose de quelque 150 délégués: 68 membres de l'étranger avec une soixantaine de suppléants au total, ainsi que 20 à 40 membres de l'intérieur. L'importance de la communauté suisse est détermi-

nante pour le nombre de membres du CSE.

Sont compétentes pour élire les membres de l'étranger du CSE les organisations faîtières des sociétés suisses d'un pays ou d'un groupe de pays reconnues par l'OSE. C'est le cas des pays et régions où sont domiciliés la plupart de nos compatriotes de l'étranger. Dans les autres pays ou groupes de pays ayant droit à un siège, ce sont traditionnellement certains groupes de l'étranger ou un groupe d'organismes qui ont cette compétence et qui s'entendent entre eux pour attribuer les mandats de déléqué et de suppléant qui leur reviennent. Ce système permet donc à tous nos compatriotes intéressés par la défense de leurs droits de participer à l'élection du CSE par le canal des quelque 750 sociétés suisses dans le monde.

Quant aux délégués de l'inté-

rieur, ils sont élus par le Conseil, sur proposition du Comité, en considération du rôle qu'ils peuvent jouer en faveur de la Cinquième Suisse par leur rayonnement culturel, économique ou politique. Le CSE, élu pour quatre ans, doit être intégralement renouvelé d'ici au printemps 2001. Au mois d'août 2001, les nouveaux membres, élus pour la période 2001-2005, se réuniront en séance constitutive dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger à Davos.

Parmi les nombreux succès du CSE, citons notamment la mention des Suisses de l'étranger dans la Constitution fédérale (art. 40), l'introduction de l'AVS/AI facultative, l'information des Suisses de l'étranger par la Revue Suisse. Si vous souhaitez également contribuer à la défense des intérêts des Suisses établis à l'étranger, n'hésitez pas à participer à ces élections! Vous trouverez davantage d'informations sur notre site www.aso.ch.

Isabelle Schmidt-Duvoisin

Congrès 2001

Le 78° Congrès des Suisses de l'étranger se tiendra entre le 17 et le 19 août à Davos. Il sera consacré au thème des rapports entre la Suisse et l'ONU. Nous vous donnerons plus de détails dans la prochaine OSE-Info de même que dans la Revue Suisse N° 1/2001.

Camps d'été 2001 de la FES

L'été prochain encore, quelque 250 enfants suisses de l'étranger du monde entier pourront participer à l'un des huit camps organisés par la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger (FES).

D'une part, ces camps ont pour but de faire connaître aux enfants la Suisse, sa géographie, son passé et son présent et de leur faire découvrir les plus intéressantes curiosités de leur patrie. D'autre part, les enfants ont l'occasion, dans le cadre de ces camps, de nouer des contacts avec des compatriotes de leur âge sans barrière de langue et de frontière. De plus, durant les 14 jours de vacances, ils

Visitez notre site: www.aso.ch

vivent le quotidien familial d'un camp et participent aux activités sportives et créatives les plus variées.

La saison 2001 des camps de vacances débute le 25 juin par un voyage à travers la Suisse. 20 adolescents de 12 à 17 ans sont invités à y participer. Du 7 juin au 25 août, sept colonies différentes sont proposées aux enfants de 7 à 14 ans. Normalement, elles s'éten-

dent sur 15 jours, du samedi au samedi.

Le prix normal d'un séjour en colonie, à la charge des parents, est de CHF 800.— par enfant. Le coût du voyage en Suisse est également à la charge des parents. Toutefois, la FES tient particulièrement à ce que chaque enfant suisse de l'étranger ait la possibilité de participer au moins une fois à l'un de ses camps. Elle dispose

d'un fonds qui lui permet, sur simple demande, d'accorder des réductions sur les séjours et même, si nécessaire, sur le voyage. C'est la raison pour laquelle elle encourage expressément les parents, même s'ils ne disposent que d'un budget restreint, à inscrire leurs enfants.

Le délai d'inscription échoit le 25 mars 2001. Passé cette date, il reste encore quelques places éparpillées dans les divers camps. Une brochure détaillée peut être demandée à la

Fondation pour les enfants suisses de l'étranger

Alpenstrasse 26 CH-3000 Berne 16 tél. +41 31 351 61 60 fax: +41 31 351 61 50

e-mail: sjas@aso.ch internet: www.aso.ch

Nouveau:
Nouveau:
Couverture amédecine
des frais de médecine



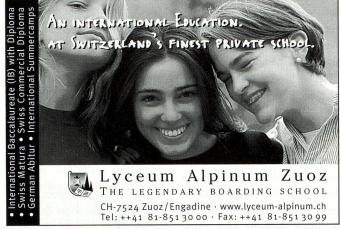
Assurance maladie internationale INTERNATIONAL SWISS MEDICAL

- ✓ Couverture privée en cas de maladie et d'accident. Frais hospitaliers couverts à 100%, frais ambulatoires à 90%, option dentaire à 75%
- ✓ Libre choix du médecin, de l'hôpital et de la clinique
- ✓ Couverture garantie à vie et dans le monde entier
- ✓ Service d'urgence multilingue 24h sur 24
- ✓ Partenaire de la Rentenanstalt/Swiss Life et des caisses maladie Intras et Sanitas

ASN, Advisory Services Network AG

Seestrasse 353, CH-8038 Zurich-Wollishofen Tel: (41) 1 / 284 37 86 Fax: (41) 1 / 284 37 46

Internet: http://www.asn.ch











Iswald